



## La charte « Jardiner, naturellement ! » : bilan de l'année 2011 et lancement 2012

### La charte régionale « jardiner, naturellement ! »

En 2011, **56 jardineries, magasins de bricolage et libres-services agricoles volontaires** répartis sur tout le territoire franc-comtois se sont engagés dans la **charte régionale « Jardiner, naturellement ! »**.

Initiée par Franche-Comté Nature Environnement, coordonnée par le CPIE de la Vallée de l'Ognon et soutenue techniquement et financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, cette charte a pour objectif de diminuer la consommation de pesticides dans les jardins en orientant les jardiniers amateurs vers des solutions naturelles.

### 2011, une année pilote

Les magasins signataires s'étaient ainsi engagés en 2011 à **promouvoir les matériels, les techniques et les solutions privilégiant un jardinage sans pesticides**. Le respect de ces engagements a été évalué selon plusieurs indicateurs :

- la participation des vendeurs à la formation proposée par la charte sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et sur les solutions alternatives ;
- les résultats des enquêtes en client mystère visant à évaluer le conseil, la mise à disposition des fiches-conseils et l'implication dans le jardinage naturel en magasin ;
- le retour des questionnaires d'évaluation des directeurs de magasins...

La pondération des résultats obtenus a permis de définir un pourcentage indicatif du respect de l'ensemble des engagements de la charte pour chaque signataire.

Ainsi, les **5 magasins qui ont le mieux respecté les engagements de la charte en 2011**, sont :

- 1/ Ma Jardinerie à Botans (90)
- 2/ Jardival à Fougerolles (70)
- 3/ Jardival à Lure (70)
- 4/ Baobab à Dampierre-les-Bois (25)
- 5/ La jardinerie des lacs à Clairvaux-les-Lacs (39)

Quatre autres magasins sont également proches des 80% de respect des engagements : Jardival à Rioz (70), Jardival à Saint-Claude (39), Bricomarché à Saône (25) et Jardival à Froideconche (70).

La majorité des enseignes ont ressenti une évolution vers le jardinage naturel dans les choix des produits et dans les questions des clients. 62% des enseignes ayant répondu au questionnaire d'évaluation estiment avoir ressenti une évolution de la demande des clients, totalement ou en partie.

### Un bilan positif et le lancement 2012 de la charte

Après une année de lancement, le bilan 2011 laisse apparaître **de premiers résultats positifs** ainsi qu'**une vraie dynamique pour développer le jardinage naturel et réduire l'utilisation des pesticides**, qui ne demande qu'à être poursuivie pour que ces progrès deviennent durables. Des opérations similaires sur d'autres territoires ont montré des résultats de plus en plus probants d'année en année. **Près de deux tiers des magasins signataires ont respecté au moins la moitié de leurs engagements.**

Ainsi, la charte est renouvelée en 2012 et **sera officiellement lancée** à l'occasion de la semaine européenne pour les alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars, **avec les premières animations en magasins à partir du 23 et 24 mars** (voir programme régional des animations en annexe).

Près d'une soixantaine de magasins s'engagent cette année. **De nouveaux partenaires s'associent à la charte** auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse : collectivités, Conseils généraux, syndicats de traitement de déchets (comme le Conseil général du Doubs et le SYTEVOM...).

Pour en savoir plus : [www.jardiner-naturellement.org](http://www.jardiner-naturellement.org)

Consultez le dossier de presse 2011 à l'adresse suivante :  
<http://jardiner-naturellement.org/espace-presse.html>



Partenaires en date du 20 mars 2012 :

